

### Ce que nous réalisons

- ▶ l'enregistrement des actes de cession de parts à la Recette des impôts,
- ▶ le dépôt au greffe et la modification au RCS

vosre formalité

☛ imprimez la  
liasse CFE

### Ce que doit contenir votre dossier

- ▶ 4 exemplaires de l'acte de cession de parts (2 exemplaires pour le greffe, 1 pour les impôts et 1 pour la société)
- ▶ 2 exemplaires du PV de l'AGE qui décide la mise à jour des statuts
- ▶ 2 exemplaires des statuts mis à jour certifiés conformes
- ▶ [pouvoir](#) du représentant légal à LA LOI pour effectuer les formalités au RCS.